

## ***Icelui, icelle, iceux, icelles* : des démonstratifs fonctionnels en moyen français et français préclassique ?**

Céline Guillot-Barbance & Alexei Lavrentiev (UMR IHRIM / CNRS / ENS Lyon)

Les démonstratifs préfixés français (*icil, icele, icist, icelui, etc.*) ont été peu étudiés jusqu'à présent, la plupart des recherches s'étant centrées sur la spécialisation morphosyntaxique des formes médiévales parvenues jusqu'à nous (Dees 1971 ; Marchello-Nizia 1995 ; Bürk 2020) et sur l'opposition sémantique qui structure le système binaire (CIST/CIL) à ses origines (Kleiber 1987 ; Marchello-Nizia 2003 ; Guillot-Barbance 2017).

Dans son ouvrage de référence de 1995, C. Marchello-Nizia met en avant le critère accentuel pour définir la fonction des formes préfixées : toujours accentuées, elles seraient relativement marquées et auraient pour vocation initiale d'indiquer une certaine emphase ou mise en relief du référent. Le critère accentuel peut également expliquer leur disparition au profit des formes composées (*ce N-ci/là, etc.*), le passage d'un accent de mot à un accent de groupe concordant avec le remplacement de SN doublement accentués (*icelúi chevaliér*) par des groupes simplement accentués sur leur composante déictique finale (*ce chevalier-cí/lá*).

Une recherche récente (Guillot-Barbance & Lavrentiev en préparation) montre pourtant que les formes préfixées restent pendant longtemps en concurrence avec les formes composées qui intègrent les adverbes (*i)ci* et *là* avant que ceux-ci ne deviennent des particules suffixales. Plus souvent pronominales qu'adnominales, ces formes composées sont pourvues d'un accent simple. Ce travail sur corpus montre aussi que deux phases doivent être clairement distinguées dans l'histoire des démonstratifs préfixés. La première période est caractérisée par la multiplicité des formes (qui doublent les formes simples) et leur ancrage dialectal (anglo-normand), la seconde par un développement important de quatre formes (*icelui, icelle, iceux, icelles*) entre le 14<sup>e</sup> et la fin du 16<sup>e</sup> s., en particulier dans certains genres textuels. L'analyse plus approfondie de quelques textes du 16<sup>e</sup> s. mène également à replacer l'évolution de ces démonstratifs dans le mouvement de spécialisation grammaticale caractérisant tous les paradigmes, ce qui va à l'encontre de la tendance habituelle à les considérer comme marginaux et permet de leur assigner une fonction spécifique dans un système en pleine mutation entre la fin du Moyen Âge et le français moderne.

En se focalisant sur les formes pronominales, cette première analyse a surtout mis en évidence deux faits convergents : les démonstratifs préfixés semblent se développer en contexte pronominal entre 1530 et 1580 environ et ils servent de formes pleines dès lors que les formes simples correspondantes (*celui, celle, ceux, celles*) perdent leur autonomie syntaxique. La présente recherche vise à élargir cette étude, en étendant le corpus du point de vue diachronique (1300-1650) et quantitatif et en s'intéressant aux formes adnominales. Seront notamment explorées les questions suivantes : quels paramètres permettent de rendre compte de la distribution des démonstratifs préfixés, en concurrence avec les démonstratifs composés comme formes pleines (genres textuels, types de N, contexte syntaxique, etc.) ? Ces paramètres sont-ils communs aux formes pronominales et adnominales ou partiellement distincts (poids des facteurs sémantiques, pragmatiques, syntaxiques) ? Faut-il distinguer deux stades à l'intérieur de la période (1300-1650), comme la distribution des formes (d'abord plutôt adnominales puis plutôt pronominales) semble l'indiquer ?

## **Bibliographie**

- Guillot-Barbance Céline & Lavrentiev Alexei (en préparation) « Le renforcement morphologique du démonstratif en français : le cas des formes préfixées en i- ».
- Bürk, Sarah (2020). *Demonstrative Kennzeichnungen im Altfranzösischen : Funktionalität und Diachronie*. Berlin / Boston : De Gruyter.
- Dees, Antonij (1971). *Étude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*. Groningue : Wolters-Noordhoff.
- Guillot-Barbance, Céline (2017). *Le démonstratif en français : étude de sémantique grammaticale diachronique (9<sup>ème</sup>-15<sup>ème</sup> siècles)*. Louvain : Peeters (collection linguistique de la Société de linguistique de Paris, 102).
- Kleiber, Georges (1987). L'opposition cist / cil en ancien français ou comment analyser les démonstratifs ? *Revue de linguistique romane* 51, 5-35.
- Marchello-Nizia, Chirstiane (1995). *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : A. Colin.
- Marchello-Nizia, Christiane (2003). « Se voz de ceste ne voz poez oster, je voz ferai celle teste copier » (Ami et Amile 753) : La sphère du locuteur et la deixis en ancien français. In P. De Wilde, S. Kindt, S., A. Vanneste, A. et J. Vlemings (éd.) *Mémoire en temps advenir. Hommage à Theo Venckeleer*. Louvain : Peeters, 413-427.